



Commission Régionale des Compétitions Féminines

Réunion du Jeudi 23 Novembre 2023

Présidence : Gilles COUSIN

Présents : Micheline GOLAWSKI : Onofrio PAVONE - Pierre SOBCZAK

Excusés : Laurence DEMAILLY - Joëlle DOMETZ RIGAUT - Éric FRELING

Mise au point sur les compétitions Jeunes Féminines

U16F R1

La commission acte la fin de la première phase pour le 20 janvier 2024

Pour la seconde phase il sera constitué une poule Elite et d'autres poules de 6 suivant le résultat de la première phase et par zone géographique.

U16F R2

La commission acte la fin de la première phase pour le 20 janvier 2024 au vu des scores et des écarts de niveau entre les équipes suite à des groupes sans mode de brassage.

Pour la seconde phase il sera constitué de nouveaux groupes après le 20 janvier 2024.

U18F R1

Idem jusqu'à la fin de saison

U18F R2

Arrêt des classements après la journée du 12 novembre 2023.

Classement effectué au quotient si nécessaire

Les 3 premiers de chaque groupe plus le meilleur 4^{ème} des 2 groupes composeront le groupe A (Elite) et le reste des équipes fera partie du groupe B.

Groupe A

Hesdin O. - Dainville FC - Boulogne USCO - Noeux les Mines Us - Erquinghem Lys Cs - Lambres lez Douai Es - Seclin Fc

Groupe B

Vermelles Us - Pérenchies Usf - Hénin Beaumont FcF - Croix Fic - Sequedin Osm - Escaudain Usf - Lys Stella

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel Juridique dans un délai réduit à 2 jours au regard de l'article 126 du Règlement Particulier à l'adresse juridique@lfhf.fff.fr.

Gilles COUSIN
Président